

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 26 (1955)
Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVI^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N^o 6. Juin 1955

SOMMAIRE :

Dernières notes sur l'ancien collège de Porrentruy
Chronique économique

Dernières notes sur l'ancien collège de Porrentruy

Un livre n'est excusable qu'autant qu'il apprend quelque chose.

Voltaire

L'avènement du gouvernement de la fusion

Dans le fascicule de novembre dernier ¹ nous avons exposé les circonstances de la fusion du pensionnat congréganiste du bas de la ville avec le collège de Porrentruy intervenue au printemps 1854. Trois nouveaux professeurs entraient dans ce dernier établissement : les abbés L'Hoste, en qualité de principal, Vautrety et Turberg, supplantant Dupasquier, directeur, Bodenheimer et Kohler. Trois mois après se produisait un phénomène semblable sur le plan politique. A l'expiration du mandat du gouvernement conservateur, les chefs radicaux proposent à leurs adversaires le partage des responsabilités. On tombe d'accord que chaque parti délèguera quatre membres au Conseil d'Etat, la majorité du Grand Conseil faisant choix du neuvième. Le groupe radical propose F.-A. Botteron, président de tribunal, ancien député, les conservateurs Jacob Daehler, conseiller d'Etat sortant, qui avait succédé à X. Stockmar le 12 juin 1850 à la tête du département des travaux publics. Le premier obtient 110 voix, le second 112. Les conservateurs gardent ainsi la majorité dans le « gouvernement de la fusion » tout en privant le Jura de son deuxième siège. Paul Migy pendant deux législatures sera son unique représentant. Le Conseil exécutif compte désormais dans son sein les deux chefs de parti, Blöesch et Staempfli, mais quelques mois plus tard, en décembre 1854, ce dernier sera élu au Conseil fédéral. Le D^r Lehmann ², radical, prend la succession de Bandelier au département de l'éducation. A peine est-il entré en fonction qu'il reçoit une supplique de Dupasquier exposant la situation cruelle où il se trouve, lui et les siens, depuis six mois bientôt. Bandelier s'est heureusement exprimé en termes favorables sur le compte de l'ancien directeur du collège. Aussi Lehmann pourra-t-il

¹ « Les Intérêts du Jura » : Nouvelles notes sur l'ancien collège de Porrentruy.

² Samuel Lehmann, né en 1808, exerça la médecine d'abord à Langnau puis à Muri près Berne. Député en 1837. Conseiller d'Etat de 1846 à 1850 et de 1854 à 1862. Conseiller national de 1857 à 1872. Médecin en chef de l'armée, avec rang de colonel. Décédé le 31 décembre 1896.